



© J. Wegnez (CBNBP)

*Anacamptis palustris* (Jacq.) R.M.Bateman, Pridgeon  
& M.W.Chase, 1997  
(J. Wegnez, 77, juin 2022)

**Deuxième station régionale**

*Protection régionale, espèce déterminante ZNIEFF, liste rouge (CR)*

L'Orchis des marais (*Anacamptis palustris*) est une orchidée qui se distingue des autres espèces du même genre par la présence de nombreuses feuilles caulinaires et son labelle ponctué.

Il s'agit d'une espèce à large aire de répartition (Euro-méditerranéenne) qui malgré tout reste rare et très morcelée. Elle est présente sur l'ensemble des régions française mais son cœur de présence se situe dans le quart sud-est de la France. Elle est par ailleurs sujette à une régression considérable de ses populations, résultat de la destruction et dégradation de son habitat naturel. Elle est par conséquent considéré comme vulnérable en France et en danger critique d'extinction dans la région. Cette station constitue la deuxième population régionale de l'espèce, l'autre population étant localisée au sein de la réserve naturelle nationale de la Bassée.

L'espèce a été découverte dans l'un des marais alcalins du sud du Bois de Valence dans la commune de La-Grande-Paroisse (Seine-et-Marne) dans le cadre d'un travail mené par le CBNBP sur ce type d'habitat naturel. Historiquement mentionnée dans ce secteur, l'espèce n'avait plus été observée depuis plus d'un siècle (1920). La population observée ne comporte qu'un seul individu et la fermeture constaté de son habitat n'augure rien de bon pour son maintien. Une meilleure conservation de ce réseau de marais alcalins du sud francilien mérite indéniablement d'être engagé prochainement.